



Le Saint-Esprit convaincra le monde

« Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement : de péché, parce qu'ils ne croient pas en moi; de justice, parce que je vais vers le Père, et que vous ne me verrez plus; de jugement, parce que le prince de ce monde est jugé. »

Jean 16.8-11

1. Le contexte
2. Quand le Saint-Esprit sera venu, il convaincra le monde
3. Le Saint-Esprit convaincra le monde de péché
4. Le Saint-Esprit convaincra le monde de justice
5. Le Saint-Esprit convaincra le monde de jugement
6. Conclusion

Dans la Bible, l'œuvre du Saint-Esprit est le plus souvent présentée à propos de l'Église et des croyants. Tout ce que les chrétiens reçoivent de Jésus-Christ nous est communiqué par le Saint-Esprit qui agit en nous. Nous sommes nés de l'Esprit, nous sommes sanctifiés par l'Esprit, nous sommes le Temple du Saint-Esprit qui habite en nous. Le Saint-Esprit est le Consolateur et le Consolidateur des croyants.

Notre texte est l'un des rares passages de la Bible qui nous parle de l'œuvre du Saint-Esprit en lien, non pas avec l'Église, mais avec le monde. « *Quand il sera venu, il convaincra le monde...* » (Jn 16.8). Il ne nous arrive pas souvent de penser au ministère du Saint-Esprit envers le monde. Dans le chapitre suivant, Jésus a dit : « *Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés* » (Jn 17.9). Cependant, Jésus a tout de même envoyé son Esprit pour faire une action précise dans le monde. Le Saint-Esprit convainc le monde. De quoi s'agit-il exactement?

1. Le contexte

Regardons au contexte afin de mieux comprendre de quelle œuvre il s'agit. Jean 13 à 16 nous rapporte l'entretien privé que Jésus a eu avec ses apôtres juste avant son arrestation. Il est à table avec eux en train de célébrer la fête de la Pâque. Il leur annonce son départ prochain. « *Maintenant, je m'en vais vers celui qui m'a envoyé* » (Jn 16.5). Cependant, un autre Consolateur viendra auprès d'eux et en eux. Le Saint-Esprit viendra les aider, les soutenir et leur rappeler tout ce qu'il leur a enseigné. Le Saint-Esprit aura le rôle de rendre témoignage à Jésus. « *Quand sera venu le Consolateur que je vous enverrai de la part*

du Père, l'Esprit de vérité qui provient du Père, il rendra témoignage de moi » (Jn 15.27). Jésus explique à ses disciples qu'ils auront eux aussi la mission d'être ses témoins dans le monde. Ils seront associés au rôle de l'Esprit dans le monde. « *Et vous aussi vous me rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement* » (Jn 15.27). Le Saint-Esprit sera témoin de Jésus-Christ, les apôtres aussi seront ses témoins.

Jésus prend toutefois la peine de bien les avertir. Quand ils iront dans le monde pour être les témoins de Jésus-Christ, ils ne se feront pas aimer de tout le monde. « *Ils vous excluront des synagogues; et même, l'heure vient où quiconque vous fera mourir pensera offrir un culte à Dieu* » (Jn 16.2). Les apôtres seront persécutés par des gens religieux qui s'imagineront rendre service à Dieu en persécutant les témoins de Jésus-Christ. C'est ce qui est arrivé après la Pentecôte avec les Juifs qui ont fait du mal aux apôtres et à l'Église. La même chose s'est produite à plusieurs reprises dans l'histoire de l'Église (persécution sous l'Empire romain, inquisition, persécution des huguenots, persécution des chrétiens par les musulmans, etc.). La raison de ces persécutions est bien simple. « *Ils feront cela, parce qu'ils n'ont connu ni le Père ni moi* » (Jn 16.3). Malgré toute leur religiosité, ils ne connaissent pas réellement Dieu ni son Fils.

Jésus annonce qu'il retournera auprès de son Père et qu'il les envoie dans le monde pour être ses témoins. Les disciples sont tristes et désemparés. « *Mais parce que je vous ai parlé ainsi, la tristesse a rempli votre cœur* » (Jn 17.6). Jésus leur explique que le Saint-Esprit ne peut pas venir tant que lui, Jésus, ne sera pas parti. « *Il est avantageux pour vous que je parte, car si je ne pars pas, le Consolateur ne viendra pas vers vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai* » (Jn 16.7). Il fallait d'abord que Jésus complète son œuvre de rédemption par sa mort sur la croix et par sa résurrection. Il fallait ensuite qu'il monte au ciel et qu'il retourne auprès de son Père avant que le Saint-Esprit soit déversé sur l'Église en plénitude. Le Saint-Esprit a pour rôle de communiquer aux croyants le salut accompli par Jésus pendant son ministère terrestre.

L'envoi de l'Esprit le jour de la Pentecôte a fait de l'Église le Temple du Saint-Esprit. L'envoi de l'Esprit a aussi fait des apôtres et de l'Église des témoins de Jésus envoyés dans le monde. Il était nécessaire que Jésus parte pour que l'Esprit soit envoyé afin de conduire l'Église dans la vérité et afin que l'Église soit témoin dans le monde.

« Mais vous recevrez une puissance, celle du Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1.8).

La différence entre avant et après cet envoi est énorme. Quand Jésus a été arrêté, « *tous l'abandonnèrent et prirent la fuite* » (Mc 14.50). Mais quand cette nouvelle étape de l'histoire a commencé à la Pentecôte, « *ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance* » (Ac 4.31). Après avoir été sévèrement menacés par les autorités juives, ils étaient « *joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le nom du Seigneur* » (Ac 5.41).

Le Saint-Esprit est devenu leur Consolateur, leur soutien, leur force qui les a rendus capables d'être des témoins fidèles et courageux de leur Sauveur Jésus. Dans son entretien privé avec ses apôtres en

Jean 14 à 16, Jésus leur annonce que l'Esprit viendra faire cette œuvre dans leur cœur relativement à leur mission de rendre témoignage au Sauveur dans le monde. Nous comprenons donc que cette promesse s'est accomplie le jour de la Pentecôte. Nous comprenons également que cette réalité nouvelle inaugurée à la Pentecôte vaut pour l'ensemble de l'histoire de l'Église, pour que le témoignage rendu à l'Évangile parvienne « jusqu'aux extrémités de la terre ».

Durant toute cette période actuelle de l'histoire, nous sommes envoyés dans le monde pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Nous proclamons l'Évangile au monde. C'est également le temps de la persécution. Le témoignage rendu à Jésus-Christ s'accompagne toujours de persécution. C'est dans ce contexte que se situe l'œuvre du Saint-Esprit dans le monde et auprès du monde. « *Et quand il sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement* » (Jn 16.8).

2. Quand le Saint-Esprit sera venu, il convaincra le monde

Pour les croyants, le Saint-Esprit est le Paraclet, traduit par Consolateur, qui veut dire aussi Consolidateur et Avocat, celui qui prend notre défense. Il marche aux côtés du peuple de Dieu et leur procure un puissant soutien. Mais l'œuvre du Saint-Esprit dans le monde est très différente de son œuvre dans l'Église. Auprès des croyants, il est notre Avocat qui prend notre défense et nous soutient. Il représente le Sauveur. Auprès du monde, il est le Procureur de la couronne chargé de s'occuper des poursuites criminelles. Il représente alors le Juge et Législateur. « *Il convaincra le monde*. » Le verbe « convaincre » (« elegchô ») peut signifier « réprimander », « faire des reproches », « mettre une faute en lumière », « prouver la culpabilité » ou encore « convaincre un coupable de sa culpabilité ».

Nous savons que, durant un procès, il est possible de démontrer par des preuves tangibles la culpabilité d'un criminel sans nécessairement convaincre intérieurement ce criminel de sa culpabilité ni l'amener à se repentir. Certains sont condamnés de crimes odieux sans jamais le regretter. D'autres s'en attristent et s'en repentent. Jean-Baptiste a fait des reproches à Hérode sans que ce dernier se repente (Lc 3.19). Quand un frère a péché, nous devons le reprendre seul à seul (Mt 18.15). Il est possible qu'il se repente ou au contraire qu'il persiste dans son péché. Ceux qui pèchent doivent être repris devant tous (1 Tm 5.20). Les enfants de lumière sont appelés à « dénoncer » (même verbe) les œuvres stériles des ténèbres (Ép 5.11,13). Le Seigneur corrige et reprend ceux qu'il aime (Hé 12.5). Jésus qui était juste et saint a dit : « *Qui de vous me convaincra de péché?* » (Jn 8:46). Par contre, « *quiconque fait le mal a de la haine pour la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient réprouvées* » (Jn 3.20, même verbe).

Qu'en est-il de l'œuvre du Saint-Esprit dans le monde? L'Esprit se limite-t-il à réprimander le monde et à faire la démonstration de sa culpabilité, ou l'Esprit amène-t-il le monde à reconnaître sa culpabilité? Étant donné le double sens du verbe (l'Évangile de Jean utilise souvent des mots à double sens), on peut affirmer que le Saint-Esprit fait les deux. D'une part, le Saint-Esprit accuse le monde et prouve par l'Évangile que le monde entier est coupable. D'autre part, le Saint-Esprit convainc intérieurement une partie du monde de sa culpabilité en vue de l'amener à la repentance et à la foi. Plusieurs reconnaissent dans leur conscience leur culpabilité et s'en repentent, tandis que le reste du monde mauvais continue dans sa rébellion contre Dieu.

Mais de quoi au juste le Saint-Esprit accuse-t-il et convainc-t-il le monde? Jésus dit : « *Quand il viendra, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement.* »

3. Le Saint-Esprit convaincra le monde de péché

Quand le Saint-Esprit viendra en plénitude à partir du jour de la Pentecôte, il accusera le monde de péché. Il fera la démonstration évidente et tangible que le monde est coupable de péché. Cette œuvre du Saint-Esprit est absolument nécessaire.

Le monde est aveugle spirituellement. Il ne voit pas son péché. Les hommes et les femmes de ce monde font tout ce qu'ils peuvent pour cacher la réalité de leur péché. Ils se mentent à eux-mêmes et ils mentent aux autres. Ils étouffent la voix de leur propre conscience et refusent de reconnaître la vérité de Dieu manifeste dans la création (Rm 1.18-19). Les gens ne veulent pas admettre leur péché. Ils clamant leur innocence. Ils trouvent des excuses. Cela se voit très tôt chez nos enfants. Si nous les voyons faire quelque chose de mal, ils se mettront tout de suite à se défendre en trouvant des excuses ou en rejetant leur responsabilité sur les autres. Les adultes ne sont pas mieux. Nous faisons la même chose. Nous détestons être surpris en flagrant délit. Nous avons beaucoup de difficulté à reconnaître nos torts. Nous trouvons toutes sortes d'excuses et nous rejetons notre responsabilité sur les autres.

Le monde dans lequel nous vivons est rempli de péchés. Les gens sont idolâtres, ils blasphèment le nom de Dieu. Ils ne respectent pas le jour du repos. Les enfants sont rebelles à leurs parents. Les gens sont durs envers les autres, plusieurs pratiquent l'avortement, beaucoup sont adultères, ils commentent toutes sortes de vols et de fraudes, ils disent du mal ou des faussetés sur les autres, ils ont le cœur rempli de convoitise, etc. Beaucoup de péchés sont acceptés par la société. D'autres le sont moins, mais sont attribués à l'environnement, à l'éducation ou à des problèmes psychologiques, pour nous déculpabiliser et pour éviter d'être tenus responsables de nos actes. Les gens se disent victimes des circonstances, de leur milieu familial ou de la société en général. Le mot « péché » est détesté et presque jamais utilisé. Accuser quelqu'un de péché provoque la haine et la colère.

Pourtant, c'est exactement ce que fait le Saint-Esprit. « *Il convaincra le monde de péché.* » Le Saint-Esprit a été envoyé dans le monde par Jésus précisément pour accomplir ce travail de Procureur de la couronne divine. Il le fait par l'intermédiaire du témoignage que nous rendons à l'Évangile. Les apôtres avaient la mission de rendre témoignage à Jésus-Christ. En Luc 24.47, Jésus leur explique : « *Il est écrit que [...] la repentance en vue du pardon des péchés serait prêchée en son nom à toutes les nations.* » Le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit a été donné à l'Église pour donner à l'Église la puissance d'être les témoins de Jésus-Christ dans le monde. Ce témoignage inclut l'appel à la repentance et l'annonce du pardon des péchés par Jésus-Christ. Il était nécessaire que le Saint-Esprit soit envoyé pour qu'il convainque le monde de péché.

Parmi ceux qui sont réprimandés et dont la preuve de leur péché est établie, un certain nombre sont touchés dans leur conscience et convaincus intérieurement de culpabilité, ce qui les amène à se repentir et à trouver refuge en Jésus-Christ pour le pardon de leurs péchés. Le monde en général

continue de détester Dieu et de rejeter l'Église ou de la persécuter, mais un grand nombre de gens se tournent vers Jésus-Christ à cause de l'œuvre de la grâce souveraine agissant en eux.

Le jour de la Pentecôte, Pierre a prêché l'Évangile. Il a dénoncé les péchés de tous ceux qui étaient rassemblés à Jérusalem.

« Israélites, écoutez ces paroles! Jésus de Nazareth, cet homme approuvé de Dieu devant vous par les miracles les prodiges et les signes que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes; cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez fait mourir en le clouant à la croix par la main des impies » (Ac 2.22-23).

Puis plus loin, « *après avoir entendu cela, ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Frères, que ferons-nous?* » (Ac 2.37).

Par la proclamation de l'Évangile, le Saint-Esprit a fait la preuve objective de leur péché et le Saint-Esprit les a convaincus dans leur cœur de leur péché. « *Ils eurent le cœur vivement touché* » signifie qu'ils ont été fortement secoués. Les paroles de Pierre ont eu l'effet d'une épée transperçant leur cœur et produisant en eux un sens aigu de leur culpabilité. Pierre a rendu témoignage à Jésus-Christ et le Saint-Esprit les a convaincus de l'énormité de leur péché. Dans le livre des Actes, nous voyons que d'autres ont entendu le même message, qui n'a cependant pas eu le même effet. L'Église a continué d'être persécutée et le monde continue de s'opposer à Dieu.

En Jean 16.8-9, Jésus précise : « *il convaincra le monde de péché, parce qu'ils ne croient pas en moi.* » Cette phrase peut être comprise de diverses façons. Elle peut signifier : « *Il convaincra le monde de fausses idées qu'ils ont sur le péché parce qu'ils ne croient pas en moi.* » Dans le contexte, ce sens paraît peu probable. Elle peut également signifier : « *Il convaincra le monde de son péché, parce que, sans cette conviction, ils ne croient pas en moi.* » Ou encore : « *Il convaincra le monde du péché d'incrédulité.* » La deuxième possibilité semble la meilleure. Le péché empêche les gens de croire en Jésus-Christ. Le péché doit être extirpé à sa racine par le Saint-Esprit pour qu'une personne se repente et mette sa foi en Jésus-Christ.

Le péché des Juifs les a empêchés de croire en Jésus, jusqu'à ce que l'Esprit les convainque de péché. En même temps, ce péché était un péché d'incrédulité. Malgré les miracles et les signes accomplis par Jésus, ils ont refusé de croire en lui et sont allés jusqu'à le crucifier. Le Saint-Esprit les a convaincus de l'énormité de leur péché d'avoir rejeté et crucifié Jésus, leur Messie. Cependant, le reste du monde n'a pas vu les miracles de Jésus ni entendu ses paroles. On ne peut pas dire qu'ils sont coupables du même péché d'incrédulité. On peut cependant dire que, tant que l'Esprit ne les convaincra pas de leur péché, ils ne croiront pas en Jésus-Christ. Le Saint-Esprit doit convaincre les gens de leur péché (en général), sans quoi ils ne croiront jamais en Jésus. Cette œuvre du Saint-Esprit est absolument nécessaire. Le cœur de l'homme est tellement endurci et tellement prisonnier du péché qu'il faut une œuvre surnaturelle pour les convaincre de leur péché afin qu'ils viennent à la foi.

Qu'arrive-t-il lorsque nous rendons témoignage à Jésus? Quelle réaction rencontrons-nous lorsque nous parlons de l'Évangile autour de nous? Nous le savons bien. Les gens rejettent ce message. Ils changent de sujet, ils se souviennent tout à coup qu'ils ont autre chose de plus pressant à faire. Ils se

moquent de nous. Ils détestent Dieu et l'Évangile. Nous ne pouvons rien faire pour changer cela. Tout ce que nous pouvons et devons faire, c'est de proclamer l'Évangile. Nous n'avons pas le pouvoir de les convaincre de leur péché. Seul le Saint-Esprit a ce pouvoir. C'est son œuvre, et non pas la nôtre.

Quand l'Évangile est prêché, parfois il est rejeté, parfois les coeurs sont saisis et transpercés par le Saint-Esprit qui leur montre leur culpabilité et leur besoin du pardon en Jésus-Christ. C'est l'œuvre du Saint-Esprit. Pour que l'Évangile puisse avoir du succès, cette œuvre est nécessaire.

4. Le Saint-Esprit convaincra le monde de justice

Jésus mentionne un deuxième aspect de l'œuvre du Saint-Esprit dans le monde. « *Il convaincra le monde [...] de justice.* » Cette œuvre vient avec la précédente. Ensemble, elles forment un tout. Le péché, c'est l'absence de justice ou la transgression de la loi de Dieu. Le pécheur est convaincu de justice. C'est l'œuvre du Saint-Esprit. Mais qu'est-ce que cette justice? De quoi le Saint-Esprit convainc-t-il le monde? Jean 16.10 en donne l'explication : « *De justice, parce que je vais vers le Père, et que vous ne me verrez plus.* » Cette justice se rattache au fait que Jésus est allé vers le Père. Qu'est-ce que cela signifie? On peut comprendre cette affirmation de différentes manières.

Cela peut vouloir dire que Jésus n'est plus ici pour nous montrer ce qu'est la vraie justice. Il faut donc maintenant que le Saint-Esprit montre au monde ce qu'est la véritable justice. Ceux qui ont vu Jésus quand il est venu sur terre sont devenus convaincus de ce qu'est la vraie justice parfaite, ce qui les a rendus d'autant plus convaincus de leur péché. Par exemple, quand l'apôtre Pierre a vu Jésus accomplir un miracle, il a dit : « *Seigneur, éloigne-toi de moi parce que je suis un homme pécheur* » (Lc 5.8). Dans la sainte et glorieuse présence du Juste, il a pris conscience de la perfection de la justice de Jésus-Christ et de la gravité de son propre péché. Maintenant que le Seigneur Jésus est parti, nous ne le voyons plus. Jésus étant absent corporellement, nous avons maintenant besoin du Saint-Esprit pour qu'il vienne nous convaincre à son tour de ce qu'est la véritable justice. C'est une première interprétation possible.

Il est également possible de comprendre autrement. Le Saint-Esprit convainc le monde de la justice du Christ qui est retourné auprès du Père. L'ascension du Seigneur Jésus déclare et affirme sa justice. Le Père a favorablement accueilli son Fils au ciel, démontrant ainsi au monde qu'il a été pleinement satisfait de toute l'œuvre de son Fils accomplie sur terre. L'ascension de Jésus le déclare juste. Le monde l'avait mis à mort. Les dirigeants juifs l'avaient accusé. Ils ont dit à Pilate : « *Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré* » (Jn 18.30). Ils ont ensuite déclaré : « *Nous avons une loi et selon la loi, il doit mourir* » (Jn 19.7). Le Fils de Dieu a été mis à mort au nom de la justice parce qu'il a été jugé injuste. Le gouverneur romain l'avait fait mettre à mort comme un criminel, alors que Pilate avait pourtant reconnu son innocence. Sa crucifixion proclamait publiquement qu'il était injuste, coupable et criminel. Mais Dieu le Père l'a ressuscité des morts et l'a élevé à la place la plus haute et la plus glorieuse qui soit. Lui qui a été rejeté par le monde, il a été reçu favorablement auprès du Père.

Dieu n'aurait jamais reçu un pécheur ou un homme injuste dans sa présence au ciel. Le Seigneur Jésus-Christ est exalté, glorifié, reconnu comme juste et parfaitement intègre. Sa vie était remplie d'une parfaite justice. Il a parfaitement obéi à tous les commandements. Il était moralement pur. Sa

mort a également accompli toute justice, car il a été puni pour nos péchés. La justice de Dieu est révélée en lui. Nous le savons parce qu'il est allé vers le Père et qu'il n'est plus avec nous. En le ressuscitant d'entre les morts, le Père a placé sur son Fils un sceau d'approbation définitif et sans appel sur la perfection de toute son œuvre de rédemption accomplie sur la terre.

Le jour de la Pentecôte, Pierre a déclaré aux Juifs :

« Cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez fait mourir en le clouant à la croix par la main des impies. Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il soit retenu par elle » (Ac 2.23-24).

Pourquoi cela n'était-il pas possible? Parce que, d'après le Psalme 16 cité par Pierre, « *tu ne laisseras pas ton Saint voir la corruption* » (Ac 2.27). Jésus est ressuscité parce qu'il était saint et sans péché.

Plus loin, Pierre ajoute :

« Élevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père l'Esprit Saint qui avait été promis. [...] Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié. Après avoir entendu cela, ils eurent le cœur vivement touché » (Ac 2.33,36-37).

Dieu a renversé le verdict des hommes. Il a ressuscité son Fils et l'a élevé à sa droite, démontrant ainsi aux yeux de tous que Jésus est parfaitement juste.

Le Saint-Esprit convainc le monde de cette justice par la proclamation de cette nouvelle au monde entier. Les Juifs qui ont entendu cette prédication ont été convaincus dans leur cœur. Le Saint-Esprit les a convaincus de la justice de Jésus-Christ. Cela les a profondément secoués.

Il est très intéressant de voir que Jésus ne dit pas que le Saint-Esprit « *convaincra le monde de péché et de jugement* »; il dit plutôt : « *il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement* ». La différence est fondamentale. Lorsqu'un homme est reconnu coupable par un tribunal, la question suivante qui demeure est celle-ci : Quelle sera la sentence? Maintenant que le verdict de culpabilité a été prononcé, quelle peine le coupable doit-il purger? Une fois convaincus de péché, normalement il ne nous reste plus qu'à être convaincus de jugement. Mais le Saint-Esprit s'interpose entre le péché et le jugement et vient convaincre le monde de justice! Il le fait parce que Jésus-Christ est allé vers le Père et parce que nous ne le voyons plus!

Cette œuvre du Saint-Esprit, d'une part, démontre encore davantage la folie et l'injustice du monde qui rejette Jésus-Christ et qui persécute son Église. La proclamation de l'Évangile annonce au monde que le Christ Jésus est le Juste assis à la droite du Père, ce qui accuse encore davantage le monde qui rejette le Seigneur Jésus et persécute son Église. Mais d'autre part, cette œuvre du Saint-Esprit donne une espérance. Les Juifs qui eurent le cœur vivement touché ont demandé aux apôtres : « *Frères, que ferons-nous?* » Voici la réponse qu'ils ont reçue : « *Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit* » (Ac 2.38). Ils ont entendu la promesse du pardon de leurs péchés!

Jésus est monté auprès du Père parce qu'il a accompli toute justice. Il promet maintenant de donner gratuitement cette justice à tous ceux qui se repentent de leurs péchés et croient en lui. Une partie de l'œuvre de son Esprit consiste à diriger les cœurs troublés par le péché vers Jésus-Christ, notre seul refuge. Notre justice devant Dieu ne dépend pas de nos propres efforts, elle dépend de l'œuvre expiatoire du Christ et de son obéissance parfaite. Sa montée au ciel auprès du Père en est la démonstration!

Le Saint-Esprit doit nous convaincre de cette justice afin d'apaiser notre conscience et de nous permettre de trouver la joie du salut. Il appartient au Saint-Esprit de convaincre nos cœurs que le pardon et la grâce se trouvent uniquement en Jésus-Christ, le Juste. Quand le Saint-Esprit rend témoignage à Jésus-Christ, il prouve au monde que Jésus est véritablement le Juste (même si le monde ne le reconnaît pas) et il convainc intérieurement une partie du monde que le pardon et la justice se trouvent en lui seul. Cette œuvre du Saint-Esprit est nécessaire.

5. Le Saint-Esprit convaincra le monde de jugement

Jésus mentionne enfin un troisième et dernier aspect du ministère de l'Esprit dans le monde. « *Il convaincra le monde [...] de jugement.* » Le péché, la justice et le jugement vont ensemble. Le péché attire le jugement. Il existe un moyen d'échapper à la condamnation éternelle pour ceux qui se tournent vers Jésus-Christ dans la repentance et la foi. Cependant, pour les autres, le jugement est inévitable. Jésus le juste qui est monté au ciel est établi le juste Juge des vivants et des morts.

« *Il a fixé un jour où il va juger le monde selon la justice, par un homme qu'il a désigné, et il en a donné à tous une preuve digne de foi en le ressuscitant d'entre les morts* » (Ac 17.31).

Le Saint-Esprit convainc le monde de ce jugement par la proclamation de l'Évangile. Ce jugement est certain et inévitable. Le monde a absolument besoin d'en être convaincu.

Personne ne veut entendre parler d'un jugement. Nous vivons dans un monde qui rejette la notion d'imputabilité. Nous refusons d'avoir à rendre des comptes. Le monde se berce d'illusions à l'idée qu'il n'y aura pas de jugement. L'Église, quant à elle, dans bien des cas, a malheureusement cessé de prêcher la venue prochaine du grand jugement. Des multitudes de gens croient qu'ils peuvent agir comme bon leur semble sans avoir à ne jamais subir de conséquences, ou s'il y a des conséquences, on n'y accorde très peu importance. La crainte du jugement n'existe pas. Les gens vivent dans le péché et dans l'injustice sans crainte de l'avenir.

Jésus a annoncé à ses apôtres que le Saint-Esprit convaincra le monde de jugement. Le Saint-Esprit en fera la démonstration devant le monde entier, il établira avec certitude la réalité du jugement à venir. De plus, le Saint-Esprit convaincra intérieurement le cœur d'une partie du monde pour qu'ils en viennent à craindre le jugement et à chercher refuge en Jésus-Christ pour leur salut. Comme les apôtres l'ont fait, nous devons à notre tour proclamer : « *Il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement* » (Hé 9.27). « *Il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant!* » (Hé 10.31).

Jésus explique cette œuvre du Saint-Esprit de la manière suivante : « *Il convaincra le monde de jugement [...] parce que le prince de ce monde est jugé.* » En quoi le jugement du prince de ce monde permet-il à l'Esprit de convaincre le monde de jugement? La signification semble la suivante : Le jugement à venir est prouvé par le fait que Satan a déjà été jugé. Satan s'est opposé à Jésus-Christ, mais n'a rien pu trouver en lui pour l'accuser. Satan a mis dans le cœur de Judas la volonté de le trahir. Il a poussé des hommes à crucifier Jésus. Mais à la croix même, le Seigneur Jésus a vaincu Satan, car c'est pour nos péchés qu'il est mort, annulant ainsi l'acte de condamnation qui pesait contre nous. Par sa résurrection, Jésus a vaincu la mort qui est le domaine du diable. La puissance du diable est vaincue. Par l'œuvre de Jésus-Christ à la croix et par sa résurrection, Satan a déjà été jugé, en attendant d'être jeté pour l'éternité dans le lac de feu. La tête du serpent a déjà été écrasée et le diable a été chassé du ciel. La proclamation de l'Évangile au monde en fait la démonstration. Des enfants de colère, par nature prisonniers du royaume des ténèbres, ont été délivrés du pouvoir du diable et transférés dans le Royaume de lumière. D'anciens amis du diable ont été rendus à la vie et ont désormais part à la liberté des enfants de Dieu. Le prince de ce monde a déjà été jugé, c'est pourquoi nous pouvons être certains que tous ceux qui le suivent seront également jugés.

Il est vrai aujourd'hui que les méchants et les criminels semblent parfois ne jamais être punis. Dieu semble ne pas punir le mal, ce qui donne à plusieurs le prétexte ou l'encouragement de continuer à commettre le mal. Si le jour du jugement n'est pas encore venu, c'est que Dieu est patient et donne aux gens encore du temps pour se repentir. Cependant, son jugement à venir est inévitable et certain. Le jugement du diable en est la preuve.

L'apôtre Pierre parle dans des termes semblables. Dieu a déjà jugé les anges déchus, il a déjà jugé le monde à l'époque de Noé, il a déjà jugé les villes de Sodome et Gomorrhe. Ce qui permet à Pierre de tirer la conclusion suivante : « *C'est donc que le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux et réserver les injustes pour les châtier au jour du jugement* » (2 Pi 2.9). Tous ceux qui ne se détournent pas de leurs péchés et ne mettent pas leur confiance en Jésus-Christ seront jugés et condamnés. L'œuvre du Saint-Esprit consiste à convaincre le monde de jugement. Ce n'est pas nous qui pouvons faire cette œuvre, mais le Saint-Esprit seul.

6. Conclusion

L'Église et les chrétiens ne peuvent convaincre personne. Aucune méthode ne peut y parvenir. Il est bien triste aujourd'hui que beaucoup de chrétiens essaient de faire le travail du Saint-Esprit. Ils ne se contentent pas de faire le travail que le Seigneur leur a confié, qui consiste à proclamer la Parole de Dieu. Ils veulent prendre les choses en main et pensent pouvoir produire des résultats par des trucs, des méthodes et des manipulations. Pour y arriver, ils sont prêts à développer des techniques de manipulation psychologique ou émotive. Certains de ces chrétiens parlent beaucoup du Saint-Esprit, alors qu'en réalité ils veulent prendre sa place et ne font pas confiance en son œuvre libre, puissante et souveraine.

Il est très important pour nous de nous rappeler que seul le Saint-Esprit peut convaincre le monde. L'Église et les croyants sont incapables de le faire. Notre travail consiste à proclamer la Parole de Dieu

en toute occasion, favorable ou non. Pour le reste, nous devons avoir confiance que le Saint-Esprit fera son travail.

Nous sommes certes des instruments employés par le Saint-Esprit. C'est vers nous que le Consolateur viendra (Jn 16.7). C'est à l'Église que l'Esprit a été donné le jour de la Pentecôte. Il est une puissance permettant à l'Église d'être témoin dans le monde jusqu'aux extrémités de la terre. C'est par l'intermédiaire de notre témoignage que le Saint-Esprit convaincra le monde, comme il l'a fait du temps des apôtres. Dans le livre des Actes, c'est par des hommes qui ont proclamé fidèlement l'Évangile que d'autres ont été convaincus de péché, de justice et de jugement et qu'ils sont venus à la foi pour être sauvés.

En même temps, nous devons nous rappeler que personne d'entre nous ne peut donner la foi à quelqu'un. Nous sommes de faibles instruments entre les mains du Saint-Esprit tout-puissant. Nous sommes des témoins de Jésus-Christ, mais nous avons absolument besoin de l'œuvre du Saint-Esprit pour que les cœurs endurcis des pécheurs soient touchés et transformés. Seul le Saint-Esprit convainc le monde de péché, de justice et de jugement.

Paulin Bédard, pasteur

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))